

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

**Ministère de la Jeunesse
et des Sports**

وزارة الشباب و الرياضة

**FORUM POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE
Jeunesse et Leadership au XXI Siècle**

**Consultation Nationale des Jeunes
Alger 20 et 21 Septembre 2006**

RAPPORT GENERAL

RAPPORT DE LA CONSULTATION NATIONALE DE JEUNES TENUE LES 20 ET 21 SEPTEMBRE 2006

Dans le cadre de la préparation du 5^{ème} forum pour le développement en Afrique prévu à Addis-Abeba du 16 au 18 novembre 2006 sous le thème « la jeunesse et le leadership au XXI siècle », et suite à la demande formulée par la commission économique pour l'Afrique, aux états membres, d'organiser des consultations nationales des jeunes comme une étape importante du processus national de préparation de ce cinquième forum, l'Algérie et sous l'égide de son ministère de la jeunesse et des sports a organisé cette consultation les 20 et 21 septembre 2006.

Conformément à l'aide-mémoire relatif à la préparation et l'organisation de l'ADF-V, le Ministère de la jeunesse et des sports a ciblé plus de 25 organisations nationales et locales de jeunesse parmi les plus importantes et les plus représentatives tenant compte de l'implantation géographique, des domaines d'activités et de l'équilibre du genre. Aussi, des associations activant dans différents domaines (écologie et environnement, volontariat, handicapés, social, sport féminin, loisirs, information et communication, arts et culture, activités estudiantines ... etc) ont été associées, seize (16) Départements Ministériels ayant une relation avec les thèmes à débattre lors du forum, le parlement avec ses deux (02) chambres, les représentants du système des Nations Unies, et la presse ont également été conviés :

- Ministère des affaires étrangères
- Ministère de l'intérieur et des collectivités locales
- Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière
- Ministère de la justice
- Ministère du travail et les affaires sociales
- Ministère de l'éducation nationale
- Ministère de la Communication
- Ministère de l'enseignement supérieur
- Ministère de l'emploi et de la solidarité
- Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement
- Ministère délégué à la famille
- Ministère de la culture
- Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels
- Ministère des postes et technologies l'information et de la communication
- Parlement avec ses deux chambres

- Agence nationale de l'emploi des jeunes
- Représentante du système des Nations Unies à Alger
- Presse nationale

Dans le cadre des 03 modules, 13 Sous thèmes, ont été retenus par les participants :

- 1) les jeunes et le développement économique - Emploi des jeunes
 - Technologie et l'information et de la communication
 - Protection de l'environnement
 - La lutte contre le SIDA
 - Formation et apprentissage

- 2) les jeunes et le développement social
 - Promotion de la jeune fille
 - Monde du travail
 - Bénévolat
 - Sport
 - Religion

- 3) les jeunes et le développement politique
 - les jeunes émigrés et diaspora
 - Réconciliation et consolidation de la paix
 - La contribution des jeunes dans le champ politique national et africain.

Les représentants des jeunes ainsi que ceux des pouvoirs publics ont été répartis sur les thèmes selon leurs préoccupations et leur champ de compétence ; Ainsi la consultation nationale s'est déroulée en deux plénière et en travaux de trois ateliers pendant deux jours.

L'ordre du jour de la consultation consistait à :

1. présenter l'ordre du jour, le programme de l'ADF-V aux organisations nationales de la jeunesse

2. présenter la charte africaine de la jeunesse aux jeunes et autres acteurs nationaux
3. Elaborer le document de position nationale sur les différents points de l'ordre du jour du Forum.

L'allocution d'ouverture a été présentée, au nom du Ministre de la Jeunesse et des Sports par Monsieur Rezgui secrétaire général du Ministère de la jeunesse et des sports qui a salué la commission économique pour l'Afrique d'avoir choisi comme thème pour cette cinquième édition la jeunesse et a présenté l'objectif de la consultation nationale des jeunes et celles de L'ADF-V. Le travail de la plénière a été consacré à la présentation par le Secrétaire Général Adjoint de l'Union Panafricaine de la jeunesse de la charte africaine de la jeunesse.

L'orateur a mis en exergue les importantes étapes du processus, de préparation et d'élaboration de la charte africaine de la jeunesse par la Commission de l'Union africaine en collaboration avec les Etats membres et les représentants des jeunes également a mis l'accent sur le contenu et les actions que devra initier le mouvement associatif pour la vulgarisation et la mise en oeuvre ainsi que la ratification.

A l'issue des débats sur la charte, les participants ont été répartis en trois ateliers (groupes de travail) suivant les thèmes sélectionnés et des modérateurs et rapporteurs ont été désignés pour chaque atelier.

Ainsi les ateliers ont servis d'espaces à des débats aux représentants du mouvement associatif et des pouvoirs publics et ont porté sur les grandes questions intéressant la jeunesse et leur rapport avec la politique nationale de développement. Les propositions finalisées des groupes ont été présentées en plénière, en présence de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports. Elles se résument comme suit :

I - Jeunes et développement économique :

1 - Emploi de jeunes :

Partant du fait que le chômage est une réalité mondiale dont les répercussions en Afrique sont souvent dramatiques notamment au niveau des jeunes universitaires chômeurs, qui, faute d'alternatives optent pour une émigration clandestine ou le marché informel affectant ainsi l'économie nationale. Aussi, il est proposé de :

- Mettre en place des mécanismes et dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes en favorisant la pérennité des emplois.
- Faciliter l'octroi et l'accès aux crédits accordés aux jeunes notamment aux diplômés universitaires en chômage pour le montage de leurs projets tout en leur assurant une formation adéquate en matière de gestion.
- Adopter des mesures incitatives favorisant l'emploi de jeunes pour permettre aux jeunes de créer leurs propres emplois.
- Inciter par ces mesures les entreprises étrangères à recruter la main d'œuvre locale.

2 - Technologie de l'Information et de la Communication :

Les TIC outils indispensables pour l'accès aux savoirs et aux connaissances. Convient de :

- Développer l'initiation à l'informatique dans le système éducatif.
- Soutenir l'initiative de l'UPJ pour la collecte d'un million de micro-ordinateurs auprès de donateurs pour réduire la facture numérique.
- Encourager les recherches en matière de développement des TIC.
- Evaluer la mise en œuvre des mesures du 4eme Forum Africain consacré aux TIC.

3 - Protection de l'environnement :

La situation de l'environnement en Afrique est très préoccupante compte tenu des phénomènes de pollution touchant la terre, la mer et l'air. La surexploitation des ressources minières et hydriques pose d'énormes problèmes de même que la désertification.

Les jeunes africains dénoncent et s'opposent à ce que leur continent devienne un réceptacle de toute sorte de déchets émanant des pays développés. À ce titre ils proposent de :

- Généraliser l'introduction de l'éducation environnementale dans le système éducatif et de formation.
- Encourager les emplois et métiers liés à l'environnement.
- Favoriser la création d'associations environnementales.
- Développer des actions internationales de solidarité autour des problèmes de désertification et de préservation des ressources en eau.
- Promouvoir et encourager l'utilisation des énergies renouvelables.
- Lutter contre les pollutions diverses à caractère industriel, et de rejet des eaux usées.

4 - Lutte contre le sida :

L'Afrique est l'un des continents les plus touchés par la pandémie du SIDA. Le traitement de cette maladie est excessivement coûteux d'où la nécessité de mener des actions fortes de mobilisation de ressources financières pour la prise en charge des personnels atteints. Toutefois l'action préventive reste primordiale dans la lutte contre ce fléau d'où la nécessité de :

- Mener une action solidaire continentale pour mettre à la portée des malades les traitements très coûteux.
- Renforcer les plans nationaux de lutte et de prévention contre le sida.
- Mettre à contribution les hommes de culte dans les actions de sensibilisation et d'information pour la prévention.
- Information et sensibilisation notamment en direction des populations à risques et des personnes vulnérables.

5 - Formation et apprentissage :

- Mise en place de stratégies nationales de formation et d'apprentissage adaptées aux besoins réels du marché.
- Préserver les métiers traditionnels et moderniser les moyens de production

- Mettre en œuvre des mécanismes de contrôle des droits des apprentis et des mesures incitatives en directions des entreprises pour le placement d'apprentis
- Veiller à l'implantation harmonieuse des établissements de formation notamment en zones enclavées.

II - Jeunesse et développement social :

1 - Promotion de la jeune fille :

- Adopter une batterie de textes garantissant la protection et la promotion de la jeune fille
- Adapter la politique inter sectorielle en direction de la famille, première cellule sociale en vue de garantir l'accès à l'éducation de la jeune fille, première victime des restrictions
- Promouvoir une politique d'implantation équilibrée des établissements d'éducation et de formation dans les zones enclavées notamment avec introduction de l'éducation physique et sportive dans le système d'éducation et de formation
- Renforcer l'alphabétisation des jeunes filles exclues du système scolaire et ce, en coordination avec le mouvement associatif et veiller à un recyclage permanent des connaissances et compétences.
- Garantir le droit à la formation professionnelle et à l'éducation des jeunes filles en milieu carcéral ou de réhabilitation en vue d'assurer leur réinsertion sociale.
- Humaniser les centres de détention ou de rééducation des jeunes filles tout en créant des mécanismes de suivi et d'accompagnement psychologique et d'aide à la réinsertion.
- Formation de l'encadrement d'intervention dans le cadre du travail de proximité en direction des jeunes filles, avec adoption de mécanismes de prévention, de détection de cas sociaux et de leur prise en charge
- Opération de sensibilisation des familles et des jeunes filles sur les droits de la jeune fille , à travers l'implication des médias lourds de communication et d'information
- Diversifier les lieux de rencontres et d'échanges entre les jeunes filles en vue de faciliter leur insertion dans la vie de la cité et promouvoir ainsi leur implication dans la vie sociale

- Intégrer de la jeune fille au foyer dans le monde du travail, par le biais de mécanismes de soutien à la production domestique et la mise sur pied de réseaux de distribution
- Créer des crèches pour enfants en faveur des jeunes mères au foyer qui ont une activité domestique économique en vue de renforcer leur liberté d'entreprise.
- Encourager l'activité syndicale chez les jeunes filles en vue de défendre leurs droits et lutter contre toute forme de harcèlement et de violence.

2 - Bénévolat :

- Renforcer les valeurs et traditions ancestrales du bénévolat en Afrique et ce par leur intégration dans les programmes d'enseignement
- Valoriser et moderniser les réseaux de travail volontaire et bénévole sur le plan moral, et par un soutien actif des pouvoirs publics.
- Oeuvrer à orienter l'action des réseaux de bénévolat vers des actions de proximité d'intérêt public d'une part et encourager le développement des grandes actions de solidarité entre les peuples d'Afrique d'autre part
- Dynamiser la formation des cadres bénévoles en vue de renforcer leurs capacités d'intervention à tous les niveaux.
- Oeuvrer à la création de réseaux nationaux de bénévolat en vue de leur intégration dans un vaste mouvement africain.

3 – Sport :

- Développer le parc infrastructurel pour la généralisation de la pratique du sport dans et hors établissements scolaires et de formation, ainsi qu'au sein des cités et dans le monde du travail
- Encourager le mouvement associatif à s'investir davantage dans la promotion de toute discipline sportive et dans la généralisation de sa pratique.
- Engager des actions de sensibilisation et d'information sur les bienfaits de la pratique du sport et systématiser la diffusion de cours pédagogiques en direction des femmes au foyer et ce à travers les médias lourds.

- Initier une caravane africaine pour la promotion du sport féminin
- Veiller à assurer et garantir le droit à la pratique sportive des populations à besoins spécifiques à travers l'adaptation des infrastructures réservées à cet effet.

4- La religion :

Les religions, porteuses de valeurs humanitaires, sont facteur de cohésion sociale en Afrique qui a la chance de regrouper en son sein toutes les religions de l'humanité vivant en grande majorité des cas en bonne harmonie. Aussi notre Continent pourrait être le promoteur du dialogue inter religieux et ce par le renforcement de l'esprit d'ouverture qui caractérise la formation des religieux appelés à dispenser l'enseignement et l'éducation religieux en direction des jeunes Il s'agira en fait d'éviter toute déviation de ces enseignements et de les actualiser sur la base des besoins en perpétuelle mutation des jeunes

III - Jeunesse et développement politique :

1 - Les jeunes émigrés (diaspora) :

- Nécessité de déployer des efforts par les consulats pour l'intégration des jeunes Emigrés et leur structuration.
- Nécessité de trouver des solutions à la crise d'identité des jeunes émigrés et leur permettre de s'imprégner des cultures et valeurs de leurs pays d'origine en utilisant la langue du pays d'accueil
- La mise en place de stratégies par les autorités des pays Africains pour permettre l'intégration des jeunes émigrés dans leurs pays.
- Nécessité d'inculquer aux jeunes émigrés le sentiment d'appartenance à l'Afrique.
- Mise en place des organes de coordination et création de mécanismes permettant la consolidation des liens entre les jeunes émigrés et les africains.
- Elaboration des programmes régionaux et continentaux pour dynamiser les contacts entre les jeunes Africains.
- Recherche de formules adéquates pour la contribution des mouvements associatifs dans le traitement de la question de l'Emigration clandestine.

- Exploitation des compétences Africaines Emigrées et ce, au profit de leurs pays d'origine et du continent.
- Participation des jeunes émigrés Africains aux grands évènements et questions d'actualité de leurs pays et du continent.
- Défense des droits des jeunes Africains pour leur permettre de vivre dans la dignité sans distinction et sans discrimination raciale.
- Création d'une structure organisationnelle au profit de jeunes émigrés au sein de l'Union Africaine de la Jeunesse.

2 - Réconciliation et consolidation de la paix :

Les pays doivent :

- Oeuvrer pour assurer la paix et la sécurité en Afrique et imposer le principe de l'autodétermination des peuples et le respect de leur souveraineté.
- Intégrer les principes de la culture de la paix, de la tolérance et la non violence dans le système éducatif.
- Mettre en œuvre les dispositions de la charte Africaine de la Jeunesse notamment la sensibilisation sur les effets néfastes des guerres sur la frange juvénile.
- Redynamiser le rôle des associations dans la généralisation de la culture de la paix et la réconciliation en Afrique et prendre l'exemple du modèle Algérien et Sud-Africain en matière de principes de réconciliation nationale.
- Faire participer les jeunes dans la prévention, la gestion des crises résultantes des conflits et les associer à la mise en œuvre du plan de règlement.
- Favoriser les ONG Africaines pour la participation à la prise en charge des causes humanitaires, des réfugiés, et des personnes déplacées.

3 - La contribution des jeunes dans le champ politique national et Africain :

- Encourager les jeunes à l'action politique et à la pleine participation aux élections et à utiliser leur droit à être candidats et électeurs.
- Inviter les autorités à placer les jeunes au niveau des organes consultatifs chargés de la jeunesse.

- Nécessité de faire participer les jeunes aux questions d'actualité aux niveaux national et africain.
- Développer des programmes en faveur de la jeunesse par les gouvernements Africains et les doter des subventions conséquentes.
- Créer un organe de coordination à l'initiative des associations qui sera considéré comme cadre de concertation et d'harmonisation de l'action associative conformément aux dispositions de la charte Africaine de la jeunesse et des résolutions du Conseil des Ministres de la Jeunesse et des Sports tenu en mai 2006 à ADDIS – ABEBA.
- Renforcer le mouvement associatif et promouvoir son action par des programmes concrets en direction des jeunes.
- Valoriser et encourager l'Union Panafricaine de la Jeunesse de promouvoir les actions entreprises pour la jeunesse.
- Insuffler une nouvelle dynamique à l'action de l'Union lui permettant de consolider son existence en Afrique et renforcer les liens entre les jeunes par le biais des nouvelles techniques d'information et de communication.
- Inviter tous les réseaux activant dans le domaine de la jeunesse à adhérer à l'Union Panafricaine de la Jeunesse.
- Redynamiser les activités à dimension continentale dans tous les domaines et relancer le festival Panafricain de la jeunesse.
- Exhortent l'Union Africaine d'apporter tout le soutien financier, matériel et politique à l'Union Panafricaine de la Jeunesse.
- Les participants se félicitent des décisions prises par les chefs d'Etats Africains lors du dernier sommet de l'Union Africaine, proclamant le 1^{er} Novembre de chaque Année journée « Africaine de la jeunesse » correspondant au déclenchement de la Révolution Algérienne, et l'Année 2008 « Année Africaine de la jeunesse ».

Conclusion :

Les débats et l'échange d'information entre les jeunes et les Pouvoirs publics lors de cette consultation nationale, ont permis une fois de plus aux jeunes de renforcer leurs connaissances des politiques sectorielles initiés en leur faveur, de faire leur propre constat et enfin d'avancer les propositions en direction de l'Afrique.

Les assises de cette consultation, ont permis de faire une première évaluation entre les objectifs attendus de la politique nationale envers les jeunes et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et qui comporte des indices très positifs et encourageants, le programme de soutien à la croissance économique (2005-2009) de son Excellence le Président de la République conforte les choix économiques stratégiques du pays en faveur des jeunes.

Ces choix se résument dans l'adaptation et la mise en adéquation de l'arsenal juridique et réglementaire qui a permis en outre d'ajuster une politique multisectorielle cohérente et soutenue au profit de la population juvénile et affiner des dispositifs spécifiques en sa direction.

Ainsi la prise en charge de l'aspect « jeune et développement économique » se situe aux niveaux de la formation, de l'emploi, de création de micro-entreprise et l'utilisation des technologies de l'information et de communication (TIC).

Sur le plan de la participation des jeunes à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, il à souligner que les efforts conjugués des différents secteurs à travers des politiques et stratégies de développement, ont enclenché une véritable dynamique économique favorisant une implication et une participation effective des jeunes dans la vie économique du pays.

Cette dynamique a encouragé l'adhésion des jeunes à travers leur mouvement associatif dans l'élaboration des modèles concrets et programmes d'action adéquats en leur direction, constituant ainsi une amorce de « leadership ».

La prise de conscience de cet élément fondamental qui est la jeunesse comme « leadership » dans la politique nationale, nous rassure quant a un avenir meilleur, porteur de richesses, d'emplois et par voie de conséquence de volonté de lutte contre les fléaux de chômage, pauvreté et marginalisation source d'instabilité sociale et politique.

Enfin, il est à souligner que la politique nationale en direction de la jeunesse conforte dans sa stratégie les objectifs du Millénaire pour le développement.